

Séance extraordinaire du 21 avril 2015

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce vingt et unième jour du mois d'avril deux mille quinze à dix-neuf heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire suppléant Robert Maranda.

Sont absents : les membres du conseil Gilles Lehouillier, Serge Côté, Clément Genest, Ann Jeffrey, Fleur Paradis

Assistent à la séance : Yves Després, directeur général adjoint à la Sécurité publique, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2015-04-17

Période de questions

Environ 10 personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2015-04-18

Audition de l'appel de la décision du comité de démolition relative à la démolition du bâtiment situé au 30, route Président-Kennedy (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-025-R-2](#) et [URBA-2015-098](#)

En conformité à la résolution CV-2015-02-69 fixant au 21 avril 2015 à 19 h la date d'audition de l'appel relatif à la demande de démolition du bâtiment situé au 30, route du Président-Kennedy, le conseil de la Ville siège en appel d'une décision du comité de démolition relative à la démolition du bâtiment situé au 30, route Président-Kennedy (secteur Lévis).

Le maire suppléant présente les règles relatives au déroulement de l'audition de cet appel.

Le maire suppléant appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 19 h 10 et se termine à 19 h 35.

Sont entendus dans l'ordre :

- André Trudel, propriétaire
- Alain Moreau
- Line Fortin
- Charles Baribeau, propriétaire
- Nicolas Trudel, l'appelant

CV-2015-04-19

**Fixation de la date du prononcé de la décision concernant la démolition
du bâtiment situé au 30, route Président-Kennedy (secteur Lévis)**
[Document d'aide à la décision URBA-2015-025-R-2](#) et [URBA-2015-098](#)

ATTENDU que l'appelant assiste à la présente séance de ce conseil ;

ATTENDU qu'il est nécessaire pour les membres du conseil de la Ville de bénéficier d'une période de réflexion afin de rendre une décision dans l'affaire concernant l'appel de la décision du comité de démolition relative à la démolition du bâtiment situé au 30, route du Président-Kennedy (secteur Lévis) ;

ATTENDU que le maire suppléant mentionne qu'une décision de ce conseil sera rendue dans les meilleurs délais ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De fixer au plus tard le 4 mai 2015, au cours de la séance ordinaire du conseil de la Ville prévue pour cette date, le prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition relative à la démolition du bâtiment situé au 30, route du Président-Kennedy (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-20

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2015-04-21

Période de questions

Personne ne prend la parole.

CV-2015-04-22

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

À 19 heure 40, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Robert Maranda, maire suppléant

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
